

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA GESTION PAR PÂTURAGE DES TOURBIÈRES ALCALINES

2026-2035

Rédaction : Matthieu FRANQUIN (Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France)

Contribution et relecture : Mathilde CASTELLI et Yann DULONDEL (PNRSE) ; Raphaël COULOMBEL (Conservatoire botanique national des Hauts-de-France), Krystel DUCAMP (Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard) ; Estelle CHEVILLARD et Cécile GALLIAN (Agence de l'eau Artois Picardie) ; Sophie GUEGAN (Département de la Somme) ; Anne-Laure DEMARTHE (Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais) ; Peter DURAN (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels) ; Marion BEAUREPAIRE (Syndicat Mixte Oise Aronde) ; Victor VEEGAERT (Agence de l'eau Seine Normandie) ; Anthony VASSEUX, Florence ALDERWEIRELD, Herbert DECODTS, Tony RULENCE, Adrien BERQUER, Raoul DAUBRESSE, Cassandre CHOMBART, Matthieu JAMES et Francis MEUNIER (Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France)

Date de publication : Janvier 2026



Vaches Nantaises dans la RNN de Bovès (80) – M. Franquin – CEN



GT Pâturage en tourbière à Morcourt (80) – M. Franquin – CEN HDF

Les tourbières alcalines des Hauts-de-France et de Wallonie constituent un patrimoine exceptionnel, d'une très haute valeur écologique et rendant, lorsqu'elles ne sont pas dégradées, des services écosystémiques importants tels que la régulation du cycle de l'eau et le stockage du carbone.

Au cours de l'Histoire, ces milieux fragiles ont été, et sont encore, soumis à de nombreuses pressions qui ont perturbé leur fonctionnement : canalisation des cours d'eau, création de systèmes de drainage pour permettre un changement d'utilisation (mise en culture, populiculture, pâturage, urbanisation, exploitation de la tourbe)...(Lamers et al., 2015).

Ces perturbations anthropiques ont ainsi favorisé le boisement de surfaces importantes de tourbières entraînant des pertes de biodiversité et de fonctionnalité de ces milieux. Face à ce constat, le maintien

ou le redéploiement d'activités pastorales extensives peut apparaître comme une solution intéressante pour maintenir l'ouverture de ces milieux. Le pâturage est ainsi utilisé depuis de nombreuses années par les gestionnaires d'espaces naturels en collaboration avec des éleveurs locaux ou avec leurs propres troupeaux.

Cependant, les tourbières sont des milieux complexes pour les éleveurs et leurs troupeaux du fait des niveaux d'humidité importants (saison de pâturage courte ou inexistante certaines années, risque d'enlèvement, végétation hétérogène...), du risque sanitaire accru (parasitisme) et des difficultés d'accessibilité et de mécanisation. A cette complexité, s'ajoute l'évolution des systèmes d'élevage depuis les années 1960 avec notamment une forte baisse de la main d'œuvre agricole et le développement de cultures fourragères (maïs notamment) expliquant l'abandon progressif du pâturage dans ces milieux humides.

Les tourbières alcalines, notamment celles en bon état de fonctionnement, sont fragiles. Leur pâturage, s'il n'est pas parfaitement maîtrisé et adapté, conduit à l'oxygénation et à la minéralisation de la surface, et provoque un tassement des tourbes en subsurface (notion de KTH, *Kultureller Trockenhorizont*), perturbant l'hydrologie de la tourbière de façon irréversible (Franquin et al., 2024). De plus, il remobilise le stock de nutriments, ce qui peut être délétère quant à la qualité du sol et des eaux de surface. Le pâturage ne devrait donc être mis en œuvre qu'après avoir comparé la faisabilité d'autres moyens de gestion et en prenant en compte le fonctionnement actuel de la tourbière (Duncan et al., 2021 ; Middleton et al., 2006).

Ce document s'attache à fixer des orientations stratégiques à l'échelle régionale mais aussi des recommandations pour les politiques nationales et européennes afin de consolider les bonnes pratiques de pâturage dans les tourbières alcalines en prenant en compte la complexité de ces milieux et le nécessaire équilibre entre viabilité économique des élevages et préservation écologique.

Il a été rédigé en s'appuyant sur les résultats des différentes actions du LIFE Anthropofens et, plus particulièrement, les échanges ayant eu lieu au sein du groupe de travail « pâturage en tourbière alcaline » qui s'est réuni à six reprises entre 2021 et 2024. Cette stratégie est ainsi complémentaire au guide technique « Faire pâturer les tourbières alcalines : entre gestion conservatoire et impacts » publié dans le cadre de ce projet.

Elle prend également en compte les apports d'autres programmes développés sur le territoire tel que le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides (PMAZH) du bassin Artois-Picardie et le Programme Régional d'Action en faveur des Tourbières (PRAT) de la région Hauts-de-France (Marescaux et al., 2021).

La mise en œuvre de ces orientations passera par leur prise en compte dans les programmes d'actions futurs de chacun des partenaires du projet LIFE Anthropofens mais aussi leur intégration dans des politiques locales et régionales plus larges et notamment dans le PRAT et le PMAZH cité ci-dessus.

Axe 1 : Un pâturage qui contribue au maintien et au développement des milieux ouverts et des espèces associées

Axe 2 : Des tourbières intégrées dans les systèmes d'élevage et dans les filières économiques

Axe 3 : Une culture commune du pâturage en tourbières entre éleveurs, agronomes et gestionnaires d'espaces naturels

Axe 1 : Un pâturage qui contribue au maintien et au développement des milieux ouverts et des espèces associées

Ce premier axe stratégique vise à développer des pratiques de pâturage permettant la conservation des milieux ouverts alcalins et la préservation des espèces patrimoniales qui leur sont inféodées en s'appuyant davantage sur les connaissances scientifiques, les investissements adaptés et une approche partagée avec les éleveurs.

Objectifs à atteindre en 2035 (*défini par le GT « Pâturage en tourbière » le 25/10/2022 – « dans 10 ans nous aurons réussi notre action si ... »*) :

- Bon état de conservation des tourbières pâturées
- Réapparition d'espèces inféodées aux tourbières
- Étendre les habitats pionniers liés au pâturage

Actions opérationnelles :

- **Améliorer les connaissances et les suivis sur les impacts écologiques (positifs et négatifs) du pâturage en tourbière afin de décider, au cas par cas, de façon éclairée si la mise en place du pâturage sur une tourbière alcaline est pertinente (Berquer, 2024) et préciser les modalités :**
 - **Affiner et généraliser le protocole de suivis écologiques** du pâturage développé dans le cadre du LIFE Anthropofens (Berquer & Castelli, 2022)
 - **Mettre en place un observatoire de l'état de conservation des milieux tourbeux pâturés** intégrant plusieurs indicateurs sur l'état de la tourbe, la dynamique de végétations, les flux de nutriments, les espèces indicatrices...
 - **Développer les recherches** sur les interactions entre le pâturage avec ses différentes modalités (type de troupeau, intensité, saisonnalité, fréquence, ...) et les fonctionnalités des tourbières alcalines
- **Déployer des programmes d'investissements permettant de gérer de façon plus fine le pâturage en tourbière et de faciliter le travail des éleveurs et gestionnaires :**
 - **Poursuivre les aménagements pastoraux** (clôture, parc de contention, passerelle, chemin...) favorisant l'accessibilité des sites, la manipulation des animaux et leur déplacement rapide d'un parc à un autre
 - **Acquérir ou contractualiser des parcelles de replis hors tourbières**, ou identifier parmi les sites déjà à disposition des gestionnaires ou des éleveurs, ceux pouvant être utilisées par les troupeaux pâturant en tourbière en cas d'épisodes climatiques ou de nécessité écologique (constat de dégradation, objectif atteint, impraticabilité...)

- Établir une démarche de gestion concertée des tourbières alcalines gérées par pâturage en intégrant les éleveurs à chaque étape des projets de pâturage :
 - **Réaliser des diagnostics écologiques et pastoraux partagés** pour traduire les enjeux de conservation en objectifs pastoraux et identifier les zones prioritaires à pâturer, les espèces cibles, les périodes sensibles ... (Berquer & Castelli, 2022)
 - **Décliner en plans de gestion pastorale** développés en collaboration étroite avec les éleveurs, sur la base du diagnostic cité ci-dessus, afin de préciser les objectifs à atteindre, les moyens et aménagements nécessaires pour y arriver et les modalités de suivis et d'ajustement du pâturage

Recommandations pour les politiques nationales et européennes

- **Poursuivre des programmes de recherches scientifiques** sur les interactions entre le pâturage et les fonctionnalités écologiques des tourbières alcalines
- **Reconnaître et valoriser les services écosystémiques** rendus par le pâturage en tourbières au sein de la PAC (aides MAEC spécifiques, éco-régimes) ou via d'autres sources de financement (PSE, Crédits Biodiversité, ...).



Vaches Highland cattle à Douriez (62) – M. Franquin – CEN HDF

Axe 2 : Des tourbières intégrées dans les systèmes d'élevage et dans les filières économiques

En dehors des quelques cas où les troupeaux appartiennent à des gestionnaires d'espaces naturels ou des collectivités, la majorité des milieux tourbeux pâturés des Hauts-de-France et de Wallonie est utilisée par des éleveurs professionnels ayant un objectif de production et la nécessité de garantir une viabilité économique. Il est donc indispensable de poursuivre les efforts pour donner de la valeur à l'usage pastoral de ces milieux au travers de démarches « filières », d'accompagnement technique permettant d'intégrer ces milieux naturels dans les systèmes d'exploitation ou permettant de mobiliser des politiques d'aides publiques et privées.

Objectifs à atteindre en 2035 (défini par le GT « Pâturage en tourbière » le 25/10/2022 – « dans 10 ans nous aurons réussi notre action si ... ») :

- Les tourbières sont perçues comme un atout pour les exploitations,
- Les éleveurs pensent que c'est viable économiquement et veulent s'engager à préserver les tourbières,
- Les jeunes agriculteurs s'installent et intègrent les milieux tourbeux dans leur projet,
- Des filières de valorisation économique des produits issus de l'élevage en tourbière sont en place.

Actions opérationnelles :

- **Rechercher une meilleure valorisation des produits issus de l'élevage en zones humides :**
 - **Accompagner le développement de filières économiques** locales ou régionales apportant une valeur ajoutée aux produits des éleveurs utilisant les zones humides dont les tourbières. Ces filières pourront mettre en avant les services rendus par les éleveurs et s'appuyer sur l'image des gestionnaires et des sites.
 - **Élaborer et diffuser une boîte à outils de communication** à destination des éleveurs et des filières pour présenter les spécificités de l'élevage en zones humides.
- **Accompagner techniquement les éleveurs pour intégrer les spécificités des milieux tourbeux dans leurs systèmes :**
 - **Proposer des formations et accompagnements aux éleveurs concernés par les tourbières** en s'appuyant sur les travaux du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) du Bassin Artois-Picardie et du réseau Pâtur'Ajuste. Ceci afin qu'ils gagnent en compétences techniques sur le pâturage de ces végétations spécifiques tout en s'appuyant sur les processus écologiques.
 - **Former et appuyer les candidats à l'installation et futurs agriculteurs** au travers d'interventions dans les lycées agricoles ou de formations spécifiques dédiés aux jeunes installés.
 - **Accompagner le développement de troupeaux compétents et adaptés au pâturage en tourbières** en travaillant avec les éleveurs locaux à la fois sur le choix d'espèces et de races (rustiques et régionales notamment) mais aussi sur les capacités d'apprentissage et

d'adaptation propre à chaque troupeau. Cette action pourrait être complétée par une identification à l'échelle locale de troupeaux compétents et adaptés aux tourbières pouvant fournir des animaux aux éleveurs et gestionnaires intéressés.

Recommandations pour les politiques nationales et européennes

- **Développer des financements** (État, Agences de l'eau, Union européenne...) pour soutenir l'installation, le maintien d'éleveurs sur ces zones à fort enjeu environnemental et permettre l'investissement dans du matériel adapté (équipements pastoraux, troupeaux, matériels adaptés à la portance des sols, ...).



Vaches Rouge Flamande à Morcourt (80) – M. Franquin – CEN HDF

Axe 3 : Une culture commune du pâturage en tourbières entre éleveurs, agronomes et gestionnaires d'espaces naturels

La réussite des actions présentées dans les 2 axes précédents nécessite la création d'une dynamique collective sur le pâturage en milieux tourbeux, en favorisant les échanges entre professionnels du monde agricole, naturalistes, gestionnaires et institutionnels, et en construisant un langage et des objectifs communs.

Objectifs à atteindre en 2035 (défini par le GT « Pâturage en tourbière » le 25/10/2022 – « dans 10 ans nous aurons réussi notre action si ... ») :

- Un dialogue approfondi entre éleveurs et gestionnaires d'espaces naturels avec une participation des éleveurs à tous les niveaux de discussion,
- Des élus territoriaux mobilisés et facilitateurs,
- Un changement de regard des naturalistes sur les éleveurs,
- Un changement de regard des éleveurs sur les naturalistes.

➤ Mettre en place une gouvernance qui regroupe élus locaux, éleveurs et gestionnaires :

- **Décliner cette gouvernance au travers de groupe spécifique** « pâturage en tourbière » dans les instances régionales (ARB, PMAZH, programme d'action régional Agroécologie, Plan Régional d'action Tourbière, ...) ou plus localement sur un site, un réseau de site, une vallée ...

➤ Favoriser les échanges entre le monde agricole et le monde naturaliste

- **Mettre en place des binômes d'ambassadeurs** « éleveurs/gestionnaires » pouvant apporter une expertise et des retours d'expérience sur la gestion équilibrée du pâturage en tourbière
- **Proposer des formations** sur les enjeux agricoles et le fonctionnement d'une ferme d'élevage à destination des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels – sur le fonctionnement des tourbières et les enjeux écologiques associés à destination des éleveurs, élus et conseillers agricoles
- **Systématiser les temps de « regards croisés »** entre agronomes et écologues que ce soit à l'échelle d'un site ou d'un programme d'action territoriale

Recommandations pour les politiques nationales et européennes

- Mettre en place un groupe de travail spécifique « pâturage en tourbière » dans le cadre du Plan national Zones Humides et des instances nationales Ramsar

Bibliographie :

Berquer A., 2024. Pâturer, pourquoi et comment ? Clef d'aide à la prise de décision. In. Faire pâturer les tourbières alcalines : entre gestion conservatoire et impacts. Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, LIFE Anthropofens, Chapitre 1.2, p.12-13.

Berquer A. & Castelli M., 2022. Rapport d'état initial des impacts du pâturage en tourbière. Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, LIFE Anthropofens. doi: 10.13140/RG.2.2.34070.42565

Duncan P., Grillas P., Taylor N. & Lecomte T., 2021. La restauration et la gestion des milieux tourbeux alcalins – utilisation du pâturage. Rapport de synthèse, LIFE Anthropofens, 18NAT/FR/000906. 42pp. + Annexes.

Franquin M., Berquer A., Castelli M., Gérard K., Hummel J., Blondel B., Demarthe AL., Mairesse JL., Opdekamp W., Pencoat-Jones A., Vandendriessche M., Chombart C., Daubresse R., James M., Duran P., 2024. Faire pâturer les tourbières alcalines : entre gestion conservatoire et impacts. LIFE Anthropofens, Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, Boves. 52p

Lamers L.P.M., Vile M.A., Grootjans A.P., Acreman M.C., van Diggelen R., Evans M.G., Richardson C.J., Rochefort L., Kooijman A.M., Roelofs J.G.M. & Smolders A.J.P., 2015. Ecological restoration of rich fens in Europe and North America: from trial and error to an evidence-based approach. Biological Reviews, 90: 182-203. doi: 10.1111/brv.12102.

Marescaux Q., Lebrun J., Gaudin G., 2021. Plan régional d'actions en faveur des tourbières des Hauts-de-France 2022-2031, Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, Agence de l'Eau Artois Picardie, Agence de l'eau Seine-Normandie, DREAL HDF. 63p + annexes

Middleton B., Holsten B. & van Diggelen R., 2006. Biodiversity management of fens and fen meadows by grazing, cutting and burning. Applied Vegetation Science. 9. 279-284. doi: 10.1658/1402-2001(2006)9[307:BMOFAF]2.0.CO;2

Le LIFE Anthropofens est mis en œuvre par :



Avec la participation financière de :



Avec le soutien de :

